

Direction générale  
de la santé publique

Québec, le 13 mars 2009

Monsieur François Therrien  
[ftherrien@aei.ca](mailto:ftherrien@aei.ca)

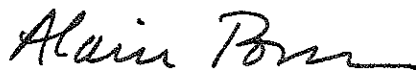
Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre dernière lettre, datée du 5 janvier 2009, concernant les problèmes de santé que vous attribuez aux ondes de radiofréquences émises par les antennes de relais cellulaires.

Ce dossier a été discuté à la Table de concertation nationale de santé publique de février dernier (TCNSP). Conséquemment, je vous informe que nous avons récemment demandé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de procéder à un examen de la problématique des antennes de relais cellulaires, en tenant compte des données de la littérature, des positions de santé publique déjà exprimées sur ce sujet par des organismes tels que Santé Canada et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur national de santé publique  
et sous-ministre adjoint,



Alain Poirier

AP/GS/AD/lb

c. c. Monsieur Laurent Marcoux, directeur, DSP Lanaudière  
Madame Élyse Brais, DSP Lanaudière  
Monsieur Daniel Bolduc, INSPQ  
Monsieur Denis Gauvin, INSPQ

N/Réf. : 08-SP-00931-02